



Nao et loi tepa : augmentation dissimulee?

Par **dom**, le **21/02/2009** à **18:52**

Bonjour,
Je travail dans une grosse PME qui emploie grosso modo 500 salariés, composée à 80 % de non cadre dont la rémunération oscille aux alentours de 115 à 130 % du smic.
La Nao est pour nous importante, car elle vise à assurer un minimum de rattrapage de l'augmentation du cout de la vie et un ecart avec le smic.
En 2008, mon entreprise dans le cadre de la negociation annuelle obligatoire a "proposé" et disons le franchement "imposé" à ses salariés une augmentation composé de 2 éléments. D'une part une augmentation à minima de 0.5% et d'autre part le paiement de 2 heures supplémentaires par mois.
La question que je me pose est la suivante, est ce légale? Il y a des mois où je ne fais pas d'heures supps mais pourtant elles figurent sur mon bulletin de salaire. et il ya des mois où je fais 20 à 25 heures supps mais comme toujours seule 2 heures sont prises en compte.
En Moyenne, je fais 80 à 100 heures supp par an, elles ont toujours été récupérés à des moments où l'activité de l'entreprise était moindre et toujours sans majoration !!!
L'utilisation des HS dans cette NAO n'est t'il pas un détournement de la loi TEPA?
merci de vos reponses